

A2AK SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 EUROS
Siège social : 124 Avenue des Guis
31830 Plaisance-du-Touch
RCS TOULOUSE : 904 335 627

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2025

2/3

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mes successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de **124, Avenue des GUIS 31830 Plaisance-du-Touch** au **5001, Chemin de Peyrefil 31410 NOE** à compter du **1er novembre 2025**, et de modifier les statuts en conséquence.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

Article 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est à **5001 Chemin de Peyrefil 31410 NOE**

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité



A2AK SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 EUROS
Siège social : 124 Avenue des Guis
31830 Plaisance-du-Touch
RCS TOULOUSE : 904 335 627

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2025

1/3

L'an deux mille dix vingt-cinq, le 31 octobre, à 9 heures.

Les associés de la Société se sont réunis au siège de la société 124, avenue des Guis, 31830 Plaisance-du-Touch, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 12 octobre 2025.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ali LARABI, en sa qualité de président de la société.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux associés, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- **Transfert du siège social,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs à donner.**



A2AK SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 EUROS
Siège social : 124 Avenue des Guis
31830 Plaisance-du-Touch
RCS TOULOUSE : 904 335 627

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE JUIN 2025

3/3

TOISIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires

Ali LARABI

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'Z' shape followed by a horizontal line.

Khemis LARABI

A signature in blue ink, appearing to be 'Kmy' followed by a horizontal line.